TUAC – VOTRE PARTENAIRE À L'OCDE

Trade Union Advisory Committee to the OECD

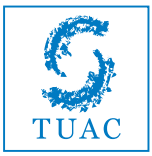

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE

Qui sommes-nous ?

La Commission syndicale consultative (TUAC) auprès de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une organisation syndicale internationale qui représente les points de vue des syndicats auprès de l'OCDE.

Notre action

La **mission** du TUAC est de veiller à ce que les actions de l'OCDE soient conformes aux intérêts des travailleurs et que l'OCDE élabore des politiques qui favorisent véritablement la prospérité, l'égalité, le bien-être et des opportunités pour chacun. Le TUAC contribue à un grand nombre d'événements organisés par l'OCDE, allant des comités de politiques spécifiques aux réunions ministérielles.

Le TUAC s'efforce de façonner les accords internationaux, les normes, les recommandations et les déclarations de l'OCDE, ainsi que les décisions du G7 et du G20.

Le TUAC a pour but d'influencer la politique de l'OCDE dans les domaines les plus importants pour les syndicats. Il s'agit notamment de la politique économique, de la politique de l'emploi et du marché du travail, du développement durable et de la transition juste, de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle, de la conduite responsable des entreprises, de l'éducation et des compétences, ainsi que de la gouvernance publique.

TUAC aide également les syndicats à utiliser au mieux les recommandations et les ressources de l'OCDE dans leurs propres activités de plaidoyer.

Notre réseau

Le TUAC compte 59 syndicats affiliés dans 32 pays de l'OCDE, ainsi que cinq syndicats associés de pays partenaires de l'OCDE. Ces syndicats nationaux participent aux travaux du TUAC et de l'OCDE par le biais de trois groupes de travail : politiques économiques, éducation et compétences et conduite responsable des entreprises, ainsi qu'à travers divers groupes ad hoc.

Les dirigeants syndicaux se réunissent deux fois par an lors de la Session plénière - l'organe décisionnel du TUAC - pour fixer les priorités et déterminer les principaux axes de travail. Elle élit également le/la président(e), les vice-président(e)s et le/la secrétaire général(e) pour des mandats de quatre ans renouvelables.

Le **TUAC coopère** avec la Confédération syndicale internationale (CSI), avec laquelle il coordonne les contributions syndicales au G20 et au G7. Pour les questions sectorielles, le TUAC collabore avec les Fédérations syndicales internationales (FSI) et est membre du Conseil des organisations mondiales « Council of Global Unions ».

La secrétaire générale du TUAC dirige une petite équipe de conseillers politiques et personnel administratif basée à Paris, près du siège de l'OCDE.



De gauche à droite :
Tomoko Yoshino, Vice-Présidente du TUAC (et Présidente de RENGO, Japon) ; **Veronica Nilsson**, Secrétaire Générale du TUAC ; **Liz Shuler**, Présidente du TUAC (et de l'AFL-CIO, États-Unis) ; **Therese Guovelin**, Therese Guovelin, Vice-Présidente du TUAC (et anciennement de LO Suède).

Trade Union
Advisory Committee
to the OECD



Commission syndicale
consultative
auprès de l'OCDE

81, avenue Bosquet, 75007 Paris, France

+33 (0)1 55 37 37 37

tuac@tuac.org

www.tuac.org TUAC @TUACOECD